

MOTION DES TRANSPORTEURS DE LA FILIERE CANNE A SUCRE
DE LA REUNION

Madame la ministre,

Le projet de loi de finances doit être présenté dans quelques jours par Bercy dans un contexte de réduction des dépenses et d'accélération du remboursement de la dette publique.

La filière canne ne figure pas, à notre connaissance, dans ce projet.

En effet les 28 millions d'aide à la filière, dont le maintien avait été confirmé sans ambiguïté par le Président de la république Emmanuel Macron, ont disparu du projet.

Compte tenu du calendrier et au vu de l'importance vitale de cette filière pour notre département, nous avons réuni la profession et analysé la situation. Il nous apparaît que l'urgence est absolue.

L'industrie cannière, si elle s'arrête et que l'on rentre concrètement dans les chiffres réels en allant au-delà des synthèses approximatives présentées à la presse c'est :

- 30 000 emplois immédiatement impactés (transporteurs, maintenance, usiniers, sous-traitants, etc...)
- 24 millions d'euros de perte immédiate de chiffres d'affaires cumulés
- 2000 entreprises directement impactées
- 250 millions d'euros de manque à gagner à l'exportation dès la première année
- une perte induite de pouvoir d'achat de 1,5% pour le département.

MOTION DES TRANSPORTEURS DE LA FILIERE CANNE A SUCRE DE LA REUNION

La réunion de crise avec Téréos ce 03 juillet n'a fait que renforcer notre inquiétude.

En effet, rien de rassurant n'est sorti de cette échange concernant la suite des campagnes sucrières à partir de 2020.

Au vu de cette catastrophe annoncée, nous avons un certain nombre de propositions à vous soumettre afin de pérenniser la filière sans impacter négativement les finances de l'Etat:

- 1) Maintenir l'aide dans le projet de loi de finances mais la faire passer de 28 millions à 31 millions. Nous nous tenons à votre disposition pour vous expliquer comment les 3 millions de différence ne coûteront rien à l'Etat et permettront d'économiser plus de 6 millions sur 5 ans.
- 2) Budgétiser une aide pour accompagner les transporteurs dans la mise aux normes environnementales de leurs véhicules et favoriser les moyens de transports propres.
- 3) Mettre en place une totale transparence dans le circuit d'attribution de la subvention de 31 millions et la part réellement attribuée au transport.
- 4) Revaloriser le prix du transport
- 5) Mettre en place un engagement durable entre l'usinier et le transporteur permettant de sécuriser la profession.
- 6) Débloquer une aide à l'installation de traceurs sur les véhicules afin d'optimiser les tournées et diminuer les temps d'attentes aux bascules encombrées.
- 7) Remettre en place les quotas concernant les producteurs de sucre de betterave européens.

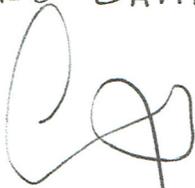
- 8) Mettre en place, en partenariat avec les instances locales, une transition ou une alternative au "tout canne"
- 9) Accompagner davantage le financement et l'adaptation d'une mécanisation spécifique et adaptée à notre relief pour la culture et la récolte de la canne.
- 10) co-financer une formation spécifique de professionnalisation des chauffeurs de cachalots concernant le chargement et le transport en période de campagne sucrière.

Nous sommes conscients de votre calendrier et nous vous recommandons d'inscrire dans les délais les 31 millions de subvention de soutien à la filière canne à La Réunion.

Just à Saint Denis le 06 juillet 2019.

La délégation de transporteurs

ALDO CAMALON



Philippe Louvi

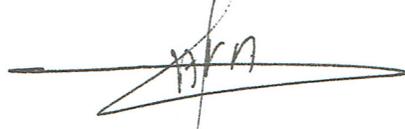


P. ROBERT

NICOLE ROBERTO



TBA Transport



CHEKIMANIN
Sebastien



ZatchouANIN
P/P ALAIN



IVCAMA Alex



NOURBY Wally



PONAGA daniel



Beyaz J. Roux



[Date]